



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

subventions

Question écrite n° 128542

Texte de la question

M. Jean Launay attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, chargée de la jeunesse et de la vie associative, sur l'inquiétude exprimée par de nombreuses associations en raison de la baisse des financements alloués à la gestion de leurs activités. Du fait de changements brutaux, arbitraires, et surtout sans concertation des conditions d'accès et de financements des CUI-CAE, les associations, pourtant reconnues pour leur utilité sociale (et économique) ont perdu un levier important pour leur développement, voire leur survie. Les associations sont présentes, directement ou indirectement, dans la vie quotidienne de tous, et deviennent indispensables lors de moments de fragilité que chacun peut connaître dans un parcours de vie. Elles sont aussi des regroupements de citoyens qui s'impliquent dans et pour leur société, et à ce titre elles sont des acteurs des dynamiques démocratiques. Aujourd'hui, les associations semblent donc être sacrifiées sur l'autel de la rigueur, alors qu'elles génèrent 8 % des emplois totaux en France et servent d'amortisseur à la crise que traverse notre pays. Aussi, il lui demande quelles mesures comptent mettre en oeuvre le Gouvernement pour donner aux associations les moyens de jouer pleinement leur rôle.

Données clés

Auteur : [M. Jean Launay](#)

Circonscription : Lot (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128542

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2012, page 1486

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)